



FORESTIERS PRIVÉS DE L'INDRE

Invitation presse – 27 mars 2023

Laurence de Gressot,
Présidente de Fransylva Indre,
vous convie à l'occasion de l'Assemblée Générale des Forestiers Privés de
l'Indre :

Vendredi 31 mars à 15h
19 rue Principale - Neuillay les Bois (36500)

Suivi de l'intervention de Maître Pascal DUFOUR :
« Transmettre sa forêt, transmettre son savoir »

Point presse de 14h à 15h

Cet après-midi portera sur plusieurs enjeux clés liés à la gestion durable des forêts, à leur renouvellement et à leur transmission aux générations futures.

A propos :

Fransylva Indre représente les sylviculteurs auprès de l'administration, des élus, de la filière forêt bois et des professionnels impliqués dans la filière forestière. Elle informe et défend les propriétaires forestiers sur les questions politiques, juridiques, environnementales et économiques. Elle leur donne ainsi les moyens de gérer leur forêt en acteurs économiques responsables avec sérénité et les incite à s'engager dans une gestion durable de leur forêt. Retrouvez-nous sur notre [site internet](#) et sur www.fransylva.fr

Contact presse : Charlotte Lance– 06 68 70 68 12 / clance@imagreen.fr



Programme de la journée

14h : Point presse

En présence de Fransylva Indre et du CNPF Ile-de-France Centre-Val de Loire.

15h : Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat des Forestiers privés de l'Indre

- Compte-rendu d'activités 2022
- Bilan financier et montant des cotisations
- Rapport moral et approbation
- La liste des membres du conseil d'administration à renouveler et à élire
- Programme et perspectives pour l'année 2023
- Questions diverses

16h : « Transmission de sa forêt, transmission de son savoir »

Intervention de Maître Pascal DUFOUR, notaire.

Partage d'expériences de propriétaires forestiers.